

Résumé abstrait

Sur les incises et notamment ce qu'on appelle le discours indirect libre.

Greffées comme optionnellement sur du discours direct libre ou indirect libre qui a déjà en lui-même une valeur énonciative autonome, les incises du type “disait-il” ne sont pas des syntagmes, mais complètent l'énoncé reproductif de manière à former un énoncé d'apparence assertive.

Le ‘discours indirect libre’ relève du même mode de signification par reproduction que ce qu'on devrait appeler parallèlement le ‘discours direct libre’ : de même qu'en *prononçant* le signifiant “Ai-je une épine sous le pied”, on peut signifier par reproduction que Jules a prononcé ces sons ou ces mots ou un signifiant équivalent, de même en *posant la question* si Jules avait une épine sous le pied (by asking the question whether he had...) – ce qu'on peut faire en disant “Jules avait-il une épine sous le pied?” -, on peut signifier par reproduction qu'a été posée cette question.

DISCOURS DIRECT OU INDIRECT, LIBRE OU DÉPENDANT, ET REPRODUCTION ÉNONCIATIVE OU RÉFÉRENTIELLE.

1 Trinité traditionnelle du discours rapporté.

On range encore souvent sous la notion de *discours rapporté* (ci-dessous *D.R.*) les énoncés d'un locuteur qu'on peut dire premier (ci-dessous *L1*) rapportant dans son propre discours *D1* des énoncés d'un locuteur qu'on peut dire second (*L2*) constituant à proprement parler le discours rapporté (*D2*). Il s'agit donc d'un couplage *D1/D2* du *discours rapporté* supposé au sein d'un *discours rapportant*.

Dans ce domaine on distingue traditionnellement trois classes¹ :

A. Sous le nom de *discours direct*, des cas du genre :

- (1) *Jej te sers une tasse de thé?* soupira Romeoj.
- (2) Roméo luij dit en soupirant : *Tuj veux une tasse de thé?*

(D.R. distingué ici en italiques, et même indice “i” pour des termes de même référence) où au moins les réflexifs d'énonciation du D.R. (embrayeurs de temps, de personne...) sont adaptés à L2, pas forcément à L1. Le ‘discours direct’ est alors le *discours rapporté dans la perspective verbale de L2*.

C (une classe B sera introduite plus loin). Sous le nom de *discours indirect*, des cas où les embrayeurs ou réflexifs d'énonciation de D2 sont adaptés à L1, par forcément à L2, comme dans :

- (3) Romeo demanda à Juliettej en soupirant si ellej voulait une tasse de thé.

L1, narrateur, ajuste à sa propre perspective énonciative et temporelle les formes de personne (2^e personne “tu” > “elle”) et de temps (présent > passé). A la différence du cas suivant, ici, le propos rapporté apparaît sous forme propositionnelle subordonnée ou dépendante (par opposition aux propositions *libres* dites *indépendantes*) : soit du *discours rapporté dans la perspective verbale de L1, dépendant*.

D. Sous le nom de *discours (ou style) indirect libre*, des cas où le rapport est adapté à la perspective verbale de L1, d'où le nom de discours *indirect*, mais où il est indépendant et non subordonné (d'où le nom de *libre*), comme dans :

- (4) Romeo s'approcha surnoisement. Prendrait-elle une tasse de thé ? – Pas si vite, répondit-elle.

La proposition “Prendrait-elle une tasse de thé ?”, énoncé de Romeo (L2) rapporté par L1 (un narrateur) dans sa propre perspective, paraît ici sous forme indépendante. Soit du *discours rapporté dans la perspective de L1, indépendant*.

Remarquons d'abord que dans cette terminologie, *direct* et *indirect* ne peuvent pas signifier *indépendant* (non-subordonné) et *subordonné*, puisque sinon le *discours indirect libre* ne devrait pas être nommé indirect (subordonné).

Il y a donc deux paramètres d'opposition du D.R. : il est d'une part direct (perspective L2) ou indirect (perspective L1), et d'autre part dépendant ou libre. Mais dans cette classification une combinaison, le *discours direct libre*, brille par son absence : ce pourquoi est réservée la classe B vacante ci-dessus.

¹Je rapporte à peu près (en la complétant légèrement ou en la paraphrasant) comme représentative d'une tradition prudemment mise à jour, la classification de M. Riegel *et al.* (1994/2001).

Cette contribution complète ou révisé en partie celle de Cornulier (2004), elle-même mise au point ou prolongement de travaux antérieurs. J'ai souvent depuis longtemps profité d'échanges avec Marcel Vuillaume et il est probable qu'ici des idées lui sont dues ou des erreurs faites malgré ses mises en garde ou ses travaux dans ce travail (la même remarque peut valoir pour Recanati (2000)).

2 Une vue des greffes du type *dit-il*.

Les expressions du type “dit-il” ou “pensa Anne”, traditionnellement nommées *incises*, terme dont le genre féminin s'explique par la notion développée de *proposition incise*², fournissent gratuitement un cadre d'observation avec vue imprenable sur ce problème typologique. Donnons-en d'abord, même un peu brutalement et sans argument, une vue résumée d'après des travaux antérieurs³. Une énonciation du type :

(5) *Entrez, fit Anne*

n'est pas une énonciation simple, mais un acte complexe formé par la superposition ou intersection de deux actes de parole dont l'un enveloppe la forme de l'autre. Le premier, fondamental, dont la forme est simplement :

(5a) *Entrez*

n'est pas une énonciation telle que le locuteur L1 dirait à quelqu'un d'entrer en signifiant simplement par les règles constitutives du français ; seule une personne qu'il évoque est censée avoir signifié ordinairement en français au moyen de ce mot. De la part de L1, l'acte d'émission de cet énoncé signifie qu'il a été émis (acte supposé d'Anne) selon un *mode de signification par reproduction* ; disons qu'il s'agit d'un usage *reproductif énonciatif* du mot “Entrez”⁴. Qu'il s'agit ici d'un acte autonome et complet de signification est révélé par le fait qu'on peut souvent se dispenser d'ajouter une ‘incise’.

D'autre part, dans 5, la forme “Entrez” de l'émission reproductrice 5a fonctionne comme partie d'un énoncé plus vaste résultant de l'addition de “fit Anne”, cet énoncé 5b ayant la forme même complète de 5 :

(5b) *Entrez, fit Anne*

Alors que 5a pourrait ne pas être un énoncé linguistique (cf. “X, écrivait Anne au tableau”, “Grrr, fit le chien”), l'énoncé 5b est une phrase française qui a un verbe noyau (“fit”) dont le complément direct a pour forme celle de l'acte reproductif. Il s'agit donc d'une phrase à complément direct placé en position immédiatement préverbale (antéposé) ; le message reproductif ne peut pas être séparé de la forme verbale personnelle (auxiliaire ou verbe plein accompagné de ses éventuels clitiques) comme dans * “Entrez, alors lui a dit Anne” ; cette antéposition du complément direct entraîne la postposition permutative du sujet non-clitique dans le bon usage (“Entrez a dit Anne”) où, la place distinctive étant prise par “Entrez”, le sujet non-clitique est relégué après le verbe en position non-marquée. L'ensemble de ces observations contribue à montrer que 5b est une phrase dont le verbe n'est pas disjoint du complément antéposé comme le serait un groupe adverbial : la discontinuité sensible et marquée par

² Ainsi, dans l'index du traité de M. Riegel *et al.* (1994/2001), l'article intitulé : “Incise (Proposition incidente)”, renvoie au paragraphe 9.3 intitulé “Insertion d'une phrase : incises et incidentes”.

³ Mis à jour dans Cornulier (2004).

⁴ Le mot *mimétique* ou la notion de *mime* que j'ai employés dans des travaux antérieurs me semblent avoir des connotations indésirables spécialement dans les cas purement référentiels.

ponctuation dans “Entrez, fit Anne” est seulement celle du passage de la citation au reste de l'énoncé et celle de la fin de l'acte reproductif 5a.

Malgré quelque apparence, les prétendues ‘propositions incises’ du type “fit Anne” ne sont donc pas des phrases ni même des propositions, pas plus que “Anne dit” n'est une phrase ou même une proposition dans “Anne dit : Entrez”⁵. En disant “Entrez, fit Anne”, on réalise d'abord un acte reproductif, puis, en le recyclant en position de complément de l'ajout “fit Anne”, on forme une phrase dont la force assertive et la valeur globalement positive sont obligées par la convergence des deux actes de signification (il serait incohérent de signifier dans un premier temps par reproduction qu'Anne a dit “Entrez”, puis, en ajoutant “n'a pas dit Anne”, d'asserter qu'elle ne l'a pas dit). L'‘incise’ “fit Anne” est plutôt une *greffe méta-énonciative* qui n'a même pas un statut de syntagme.

L'impression illusoire que “fit Anne” est un syntagme, favorisée par la discontinuité énonciative et la ponctuation avant la greffe, est aussi renforcée par l'apparence d'insertion en pleine citation dans les exemples du type “Entrez, fit Anne, par ici”⁶. Il est incontestable que “par ici” est une continuation de la reproduction énonciative amorcée par “Entrez”, mais la seule phrase de L1, c'est uniquement “Entrez, fit Anne” : en prolongeant le message reproductif, la prolongation “par ici” n'entre pas dans la position syntaxique du complément de “fit Anne”, et si “Entrez [] par ici” est entièrement signifiant par reproduction, seule sa première partie est récupérée en complément dans une phrase. Non seulement, donc, les ‘propositions incises’ ne sont pas des propositions ou des syntagmes, mais elles ne sont pas incises : ces greffes sont postposées ; ou plutôt, elles sont ajoutées à une forme reproductrice de manière à former une phrase au sein de laquelle il est plus pertinent de dire que c'est le complément reproductif qui est antéposé (préverbal) ; car le verbe noyau de la proposition-phrase “Entrez, fit-il” n'est ni antépostposé, ni postposé : au niveau de la phrase englobante, central, il est simplement là où il est⁷!

On peut schématiser comme suit cette double valeur énonciative :

a [Entrez] repro.

b [[[Entrez] repro.] c.o.d.] fit Anne] phrase [par ici] prolong. repro.

3 Discours libre et non-libre en cas de greffe.

Le D.R. est-il libre ou non dans “Entrez, fit Anne” ? On ne peut répondre complètement qu'à condition de distinguer les couches énonciatives superposées dans cette énonciation.

Par analogie avec la notion de ‘discours indirect libre’ (indépendant), il paraît logique de considérer que dans la composante reproductrice autonome 5a “Entrez”,

⁵ Les morceaux de proposition du type “dit-il” se distinguent en cela radicalement des *incidentes* du type “il l'a dit” ou “vous l'a-t-on dit?” (comme dans “Il reste, vous l'a-t-on dit, un ticket”) , qui sont des propositions et même énoncés à modalité libre, et ne sont pas nécessairement postposés à leur base.

⁶ Sur ce point v. Cornulier (2004 : 109-111).

⁷ La *greffe* n'est une greffe qu'au niveau de l'énonciation complexe superposant l'acte de signification par reproduction et la phrase englobante.

réalisée par un narrateur qui n'invite pas à entrer, mais signifie que quelqu'un a émis l'énoncé "Entrez", le D.R. est indépendant puisqu'il fait sens complet à lui seul, indépendamment de la phrase englobante à l'intérieur de laquelle il occuperait une position nominale et fonctionnelle de complément. Voilà donc le quatrième élément manquant de la classification traditionnelle : le *discours direct libre*, ou *discours rapporté dans la perspective verbale de L2, indépendant*. Rappelons qu'il peut souvent se dispenser de greffe méta-énonciative.

Dans la composante 5b de 1, c'est-à-dire au niveau de la phrase "Entrez, fit Anne", apparentée à "Anne fit : Entrez", le même D.R. n'est plus absolument indépendant et peut être classé comme *dépendant* au sens où il occupe, en tant qu'il est rapporté, une position dépendante, de valeur nominale, en fonction de complément du verbe. Il s'agit donc en ce sens de *discours direct dépendant*, ce qui nous amène à expliciter ainsi la catégorie A (ci-dessus, § 1).

Ainsi, en explicitant les deux paramètres de la classification traditionnelle, le discours D2 peut être d'une part rapporté dans la perspective verbale de L2 ou de L1, d'autre part dépendant (non-libre) ou indépendant (libre).

4 Reproduction formelle ou sémantique.

Que le support d'une greffe méta-énonciative soit du discours rapporté dans la perspective verbale de L1 ou de L2, on observe la même contrainte d'assertivité positive, qui témoigne de l'unité du phénomène. Soit ces trois vers extraits de la fable "Le Vieillard et les trois jeunes hommes" de La Fontaine :

Passe encor de bâtir, mais planter à cet âge !	
Disaient trois jouvenceaux, enfants du voisinage ;	[D.R. dir. avec greffe]
Assurément il radotait ⁸ .	[D.R. indir. indép.]

On peut avoir l'impression, favorisée par la ponctuation, que l'expression "Assurément il radotait" (en perspective L1) est une prolongation de l'expression (en discours direct) "Passe encore de bâtir (...)" qui supportait la greffe "disaient trois jouvenceaux (...)". On peut modifier cet exemple en ajoutant à "Assurément il radotait" la greffe "jugeaient-ils". Mais aucune des deux greffes ne peut être altérée comme suit :

- (6) * Passe encore de bâtir, ne disaient pas trois jouvenceaux (mais ils disaient : Planter à cet âge!).
- (7) * Il radotait, ne pensaient-ils pas (mais ils pensaient : il devrait réfléchir).

Ce parallélisme – coexistence sous greffe méta-énonciative et contrainte d'assertivité positive – s'explique si le discours rapporté dans la perspective de L2 et indépendant relève du même mode de signification par reproduction énonciative que le discours rapporté dans la perspective de L1 et indépendant (discours direct libre).

⁸ *radotait* = *était gâteux*.

Pour comprendre cette généralisation, observons d'abord que diverses personnes, parlant dans des contextes différents peuvent affirmer la même chose, poser la même question, etc., en des termes différents tenant compte de la diversité de leurs perspectives. Ainsi des questions et assertions suivantes, inspirées de l'histoire romaine de Tite-Live (concernant l'an 60 avant Jésus-Christ) :

- (8) Ai-je_i une épine sous le pied, se demandait Jules_i ? Ah, sûr, j'ai une épine!
- (9) As-tu_j une épine sous le pied? demandait Brute à Jules_j. Ah, sûr, tu as une épine.
- (10) Jules_j avait-il une épine sous le pied ce jour-là ? Oui, on le sait maintenant, effectivement il avait une épine. [rapport de Tite-Live].

Il est évident qu'en des termes différents Jules, Brutus et Tite-Live ont posé la même question et suggéré assertivement la même réponse que nous pouvons à notre tour formuler dans les mêmes termes que Tite-Live (dans notre langue française) : la question (de savoir) *si Jules avait une épine sous le pied* et l'assertion qu'*il en avait une*.

Construisons maintenant cet exemple de D.R. où la même question et la même réponse sont rapportées par un historien français L1 comme ayant été exprimées par Jules (L2) :

- (11) César commençait à s'inquiéter sérieusement : Avait-il_j une épine sous le pied? Oui, sûr, il en avait une ! – Depuis les travaux de J. Carcopino, on sait cependant qu'en fait il n'avait rien du tout.

On peut ainsi, si le contexte est assez clair, sans greffe méta-énonciative, signifier que Jules César se demandait s'il avait une épine sous le pied et disait qu'il en avait une.

Compte tenu de ce qui précède, on comprend que le 'discours indirect libre' relève du même mode de signification par reproduction que le 'discours direct libre' : de même qu'en *prononçant* le signifiant "Ai-je une épine sous le pied" on peut signifier que Jules a prononcé un signifiant équivalent, de même en *posant la question* si Jules avait une épine sous le pied, on peut signifier qu'il a posé cette question.

Si l'historien pose la même question que César, César n'en a pas moins posé (sans le savoir) la même question que l'historien. Et de même que César n'avait pas besoin de transposer à son temps et à sa personne la formulation de l'historien pour former cette question, de même l'historien peut la poser sans se soucier de la perspective verbale dans laquelle tel ou tel l'avait éventuellement posée. La terminologie opposant discours 'direct' et 'indirect' est donc inappropriée et même erronée, car reposer une question sans reconstituer telle perspective verbale dans laquelle elle a été posée n'est pas moins *direct* que reprononcer les termes d'une question sans la reposer à ses propres frais (ce serait du reste impossible pour : "César avait-il une épine sous le pied, se sont demandés, chacun en son temps, César lui-même et Tite Live")⁹. Il s'agit plutôt de deux modes également directs, mais imparfaits, de reproduction : on peut reproduire un équivalent du signifiant (sans re-signifier son sens), ou reproduire son sens (sans reproduire son signifiant). Disons, pour disposer de termes commodes et assez généraux¹⁰ (au prix d'un certain vague approximatif), que la signification se fait par

⁹ Je crois que Ferdinand Brunot a fait des remarques en ce sens il y a longtemps.

¹⁰ Il ne s'agit pas toujours d'un locuteur citant un locuteur.

reproduction formelle quand l'émission de signifiants ou de formes sonores est donnée pour signe d'un événement équivalent (émission de signifiants ou sons...), ou *sémantique*¹¹ quand un acte de signification est donné pour signe d'un événement équivalent, typiquement, un acte de même sens.

5 Classification traditionnelle mise à jour.

La classification traditionnelle du D.R., avec ses critères binaires du 'direct' et du 'libre', conduit donc à ces quatre classes : le discours est *rapporé formellement* ou *sémantiquement*, et *dépendant* ou *indépendant (libre)*. Remarquons que l'indépendance évoquée n'est pas purement syntaxique, mais plutôt énonciative, puisque dans un exemple tel que "Elle se fâcha contre l'oncle Gustave, *qui avait bien besoin de leur raconter ces histoires*", la proposition *sémantiquement incluse* dans le syntagme relatif "qui avait bien besoin de leur raconter des histoires" est subordonnée, mais potentiellement assertive, et peut signifier, par reproduction, qu'une telle assertion a été émise par L2.

Dans les énonciations à greffe méta-énonciative :

- (11) Will you_j have a cup of tea ? lui_j demanda-t-il.
- (12) Prendrait-elle_j une tasse de thé, lui_j demanda-t-il.

compte tenu du statut ambivalent de cette énonciation, le propos rapporté a un double statut. A son niveau de fonctionnement reproductif autonome, "Will you have a cup of tea" appartient à la catégorie B du discours rapporté formellement, indépendant, et "Prendrait-elle une tasse de thé", à la catégorie D du discours rapporté *sémantiquement*, indépendant. En outre, au niveau de la phrase obtenue par adjonction de greffe, ces reproductions sont recyclées en fonction de complément antéposé de la greffe, et leur forme ainsi récupérée relève respectivement des catégories A et C du discours rapporté dépendant.

Cette dualité de statut est constante dans les cas d'addition de greffe, mais, quoique la chose soit généralement invisible, elle est possible dans les exemples tels que celui donné ici pour A, comme on peut le suggérer en le formatant de deux manières :

- (13) Romeo dit à Juliette : Will you_j have a cup of tea ?
- (14) Romeo dit à Juliette :
– Will you_j have a cup of tea ?

Le formatage du propos rapporté en alinéa autonome dans 14 favorise une interprétation dans laquelle, en plus de la phrase assertée "Romeo dit à Juliette X" (où X est une mention, nominale, dépendante), on perçoit, comme s'émancipant, une valeur énonciative autonome de cette mention (cas de décrochage énonciatif). De là résulte que le premier exemple peut être naturellement négativé ou questionné ("Romeo ne dit pas..., Est-ce que Romeo dit...") alors que ces variantes cessent d'être naturelles sous

¹¹ Cette distinction peut être brouillée par le fait que les reproductions peuvent être équivalentes et approximatives, et par le fait que nous pouvons tendre à concilier les deux types de reproduction ; on peut ainsi suggérer, dans une reproduction *sémantique*, qu'on reproduit à certains égards la forme même du discours cité.

ce formatage. De même le relâchement syntaxique de la fonction de complément est plus naturel dans le premier cas que dans le second :

- (15) Est-ce que Romeo s'approcha de Juliette :
– Will youj have a cup of tea ?

est peu naturel dans le sens :

- (16) Est-ce que Romeo s'approcha de Juliette en lui demandant “Will youj have a cup of tea ?”

Dans le style littéraire, le relâchement syntaxique de la complémentation, favorisé par la discontinuité énonciative, s'est répandu (surtout au XX^e siècle) entre la greffe et son support ; ainsi dans : “Zut, l'envoya-t-il se faire foutre” où la greffe possède son propre complément d'objet direct, et où on peut seulement dire qu'il y a une sorte de relation de complément interne entre le propos interne, puisqu'il doit être entendu que la réponse “Zut” est la forme même que prend cet envoi-faire-foutre.

6 Au-delà du ‘discours’.

On peut donc distinguer deux types de dépendance pour le discours rapporté sémantiquement : dans la phrase complète (greffe incluse) “Prendrait-ellej une tasse de thé, luij demanda-t-il”, le propos rapporté n'est précédé d'aucun préfixe d'intégration tel que “si” ou “que” alors qu'il est précédé de “si” dans “Il lui demanda si elle prendrait une tasse de thé”, exemple plus classiquement reconnu de ‘discours indirect’ non libre. Cette différence formelle révèle une différence radicale de statut. Dans le second cas seulement, le D.R., syntaxiquement intégré à la phrase par “si” ou “que”, est en continuité homogène syntaxique/sémantique avec celle-ci, en sorte notamment que les mots de la subordonnée sont, de plain pied, des mots de la phrase globale, alors que la greffe “lui demanda-t-il” se greffe, non pas sur la proposition grammaticale qui la précède (syntagme propositionnel), mais plutôt sur le fait de son énonciation par L1. En sorte que, pas plus que “Have a cup of tea” (rapporté formellement) n'est un syntagme de la phrase “Have a cup of tea, dit-il”, “Prendrait-elle une tasse de thé ?” (rapporté sémantiquement) n'est un syntagme de la phrase “Prendrait-elle une tasse de thé, lui demanda-t-il” ; la structure syntaxique arborescente du D.R. n'est pas une branche de celle du discours rapportant : leur articulation est grammaticalement étanche, même si cela est masqué par une grande homogénéité verbale dans le second cas.

Il n'en va pas de même pour ce qu'on isole terminologiquement sous le nom de discours indirect (subordonné), lequel peut se fondre, sans former une classe grammaticale distincte, dans un ensemble beaucoup plus vaste :

- Romeo lui demanda / ne lui demanda pas *si elle prendrait une tasse*.
Romeo ne lui posa pas la question (de savoir) *si elle prendrait une tasse*.
La question (de savoir) *si elle prendrait une tasse* importait à Romeo.
Le bonheur de Romeo dépendait de *si elle prendrait une tasse*. Etc.

La pertinence de la notion même de *discours* se dissout tout à fait dans cet ensemble.

D'une manière différente et moins radicale, lorsqu'on exclut la valeur énonciative autonome de reproduction, on s'aperçoit que la notion de *discours* est trop restrictive pour le 'discours direct' (rapporté sémantiquement ou formellement). Ainsi les exemples suivants ont quelque chose en commun :

Juliette répondit / ne répondit pas Zut.
Est-ce que Juliette a dit Zut.
Si Juliette avait dit Zut, la pièce en eût été changée.
Zut est un mot français (qu'a employé Juliette) ; une suite de 3 lettres...
‡ n'est pas une lettre en écriture française / est en rouge sur ce dessin.

on pourrait dériver bien au-delà en basculant dans le domaine de la *mention* (au sens anglais) ou autonymie en général. Dans celui-ci, une partie de l'énonciation, qui est le plus souvent, mais pas forcément verbale, et qui occupe une position de groupe nominal, représente (voire désigne) elle-même ou un type dont elle est une occurrence ou une autre occurrence du même type ; ainsi, dans "Vertes est féminin pluriel" où "vertes" peut, dans cette valeur, fournir le nominal masculin singulier (valeurs neutres) sujet du verbe.

La possibilité pour une chose de servir de représentant d'elle-même ou de quelque chose dont elle est un exemple ou un analogue n'est pas propre à la langue : a priori on peut articuler à n'importe quoi qu'on montre clairement du doigt un prédicat comme "est un objet" (c'est un cas de signe motivé par association particulièrement proche). Mais l'auto-représentation peut tendre, plus ou moins fortement selon la culture, le niveau de langue, le genre écrit ou oral, à une homogénéité de l'énoncé total de L1 telle que, dans le cas le plus commun, l'auto-représentant soit du langage, représentant par conséquent du langage, ou du son représentant du son, de l'écrit représentant de l'écrit... La notion de *discours rapporté* est tout de même beaucoup trop restrictive par rapport à la variété des types d'auto-représentation même limitée par cette contrainte d'homogénéité.

La distinction d'un mode de signification *référentielle* (partie d'énoncé, nominale) ou *énonciative* (acte autonome d'énonciation) par *reproduction* recouvre le double emploi des onomatopées, simplement référentielles comme dans "Il n'a même pas fait plouf en plongeant", voire avec substantivation "As-tu entendu ce plouf ?", ou énonciatives comme dans : "Tout à coup, plouf! le voilà qui tombe" où l'assertion "le voilà qui tombe" glose un événement déjà signifié de manière interjective. On constate qu'en français au moins écrit, comme par contrainte forte d'homogénéité stylistique, une telle interjection se recycle rarement dans une phrase à greffe méta-énonciative comme dans : "Plouf, tomba-t-il" (la greffe favorise une interprétation plutôt 'discursive', plus homogène à elle-même).

Cependant dans les greffes du type "Romeo était fâché contre elle, lui, semblait-il", le verbe "sembler" montre que l'énonciation reproductive peut, sous greffe, reproduire une apparence, non objectivement sans doute, mais en tant que celle-ci peut induire une impression, événement mental tout de même¹².

¹² Comparer l'expression de l'apparence par sa conséquence verbale "dirait-on", ou réciproquement de la rumeur verbale par l'apparence qu'elle provoque, "paraît-il".

Une partie des phénomènes relatifs à ce qu'on appelle le *discours rapporté* n'a donc pas un rapport étroit avec la notion de discours. Le phénomène grammatical spécifique qui émerge dans ce domaine, mais le déborde en partie, est plutôt celui de la signification par reproduction, qui n'est pas propre à la langue mais s'y introduit, soit sous forme *référentielle* et nominale dans des parties d'énonciation linguistique (*mentions*, parties d'énoncés, qui sont des reproductions référentielles), soit sous forme *énonciative* (reproduction énonciative) quand c'est l'acte même de prononcer des sons ou de signifier verbalement quelque chose qui se présente comme reproduisant un acte ou un événement.

Benoît de Cornulier
UMR 7023 (Poétique et métrique)
et Centre d'Études Métriques (Nantes)

Références

- Cornulier (de) , Benoît, 2004. “Sur la valeur de l’incise et sa postposition”. In: Leclère, Christian / Laporte, Éric / Piot, Mireille / Silberztein, Max. *Syntax, Lexis and Lexicon Grammar*. Amsterdam: John Benjamins, 105-111.
- Recanati, François, 2000. *Oratio recta, oratio obliqua, an essay on meta-representations*. M.I.T. Press.
- Riegel, Martin / Pellat, Jean-Christophe / Rioul, René, éd., (1994/2001). *Grammaire méthodique du français*. Paris: Presses universitaires de France.